



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté préfectoral n°SPBA 2021181-0004 portant désignation du bureau de la commission de suivi de site (CSS) pour un centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage -CIRES- de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) sur les communes de Morvilliers et La Chaise

Le préfet de l'Aube,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L124-1 et suivants, L125-1, L511-1 et suivants, L541-1 et suivants et R125-1 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral n° 03-2176 A du 26 juin 2003 modifié, autorisant l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs -A.N.D.R.A- à exploiter un centre de stockage de déchets radioactifs de très faible activité sur les communes de La Chaise et de Morvilliers,

VU l'arrêté préfectoral n°03-3783 A du 24 octobre 2003 portant création de la commission locale d'information et de surveillance - CLIS- du centre de stockage de déchets radioactifs de faible activité exploité par l'ANDRA sur les communes de La Chaise et de Morvilliers,

VU l'arrêté préfectoral n° SPBA 2020-318-0004 fixant l'actuelle composition de la commission précitée, devenue commission de suivi de site en 2012,

Vu l'article R125-8-4 du code de l'environnement relatif aux règles de fonctionnement des commissions de suivi de site et à la nécessité de désigner un bureau en leur sein,

Sur la proposition de Monsieur le sous-préfet de Bar-sur-Aube,

ARRÊTE

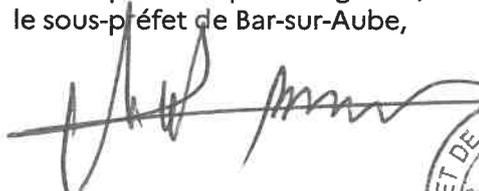
ARTICLE 1^{er} : Le bureau de la CSS est composé comme suit :

- Président : le préfet de l'Aube ou son représentant ;
- collègue des « exploitants » : M. Patrice TORRES, directeur des centres industriels de l'ANDRA de l'Aube, ou son représentant, M. Laurent SCHACHERER, chef du service production ;
- collègue « des salariés de l'installation » : Madame Nadine CAMBAS technicienne d'exploitation ou sa représentante Mme Michaëlla MOUGEOT, assistante rattachée au service de sûreté et prévention des risques auprès de la direction aux opérations industrielles,
- collègue des « administrations de l'Etat » : M. le sous-préfet de Bar-sur-Aube ou son représentant,
- collègue des « élus des collectivités territoriales et des établissements de coopération intercommunale » : M. le maire de Morvilliers ou son représentant ;
- collègue « riverains des installations classées ou des associations de protection de l'environnement » : M. Christian BRIAND, CPIE de Soulaïnes, ou son représentant.

ARTICLE 2 : Le sous-préfet de Bar-sur-Aube et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Grand-Est en charge de l'inspection de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à chacun des membres de la commission concernée.

Bar-sur-Aube, le 30 JUIN 2021

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Bar-sur-Aube,



Mohamed ABALHASSANE



Sujet: désignation d'un bureau au sein de la CSS du CIRES de l'ANDRA et de DAHER NCS - collège administration - suite et fin
De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>
Date : Fri, 18 Jun 2021 11:23:57 +0200
Pour : "MENNESSIEZ Hubert (Chef de l'unité départementale) - DREAL Grand Est/UD10-52" <hubert.mennessiez@developpement-durable.gouv.fr>, "GRAN-AYMERICH, Laure (ARS-GRANDEST/DTARS-10/STSE)" <Laure.GRAN-AYMERICH@ars.sante.fr>, Jean-François HOU <nathalie.guet@aube.gouv.fr>, "SERROT Nathalie (Assistante) - DREAL Grand Est/UD10-52/SAA" <nathalie.serrot@developpement-durable.gouv.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Mesdames, Messieurs bonjour,

Suite à nos sollicitations en vue de constituer les bureaux des 2 CSS et au vu des échanges conclusifs entre nos différents services, il a donc été décidé ce qui suit :

- M. le chef de l'UT 10 de la DREAL représentera le collège administrations au sein du bureau de la CSS DAHER,

- M. le sous-préfet représentera ce même collège au sein du bureau du CIRES de l'ANDRA de La Chaise-Morvilliers.

Je reste à votre disposition, bon week-end à tous,

Cordialement

PASQUEREAU Simon
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
Tél 0325275086/fax 03 25 27 39 58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

 www.aube.gouv.fr  @Prefetaube  @Prefet_10



**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet: Fwd: Re: [INTERNET] TR: Bureau commission CIRES et DAHER -retour OK des environnementalistes - attente pour les autres

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : Tue, 27 Apr 2021 16:53:10 +0200

Pour : christian briand <christian.briand@hotmail.fr>, ajean-pierre@wanadoo.fr, "aap.pnrfo" <aap.pnrfo@wanadoo.fr>, daniel.bergerat@sfr.fr, Gerald GRIS <gerald-gris@orange.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Bonjour Messieurs,

Après recensement des candidatures et des voix délibératives concernant la désignation du membre qui siégera au bureau de la commission de suivi de site du CIRES Andra et de DAHER, les membres du collège des riverains et des associations de protection de l'environnement se sont prononcés en ce sens:

- 2 voix pour M. Christian BRIAND (CPIE Soulaines);
- 1 voix pour M. Daniel BERGERAT (fédération départementale des chasseurs de l'Aube);
- 1 abstention.

M. Christian BRIAND représentera donc le collège précité au sein du bureau des deux commissions de suivi de site.

Un arrêté sera pris en ce sens rappelant les membres des 4 collèges qui siégeront au sein des 2 CSS

En vous remerciant pour votre participation,

Cordialement"

Simon PASQUEREAU
Section Relations avec les usagers
SOUS-PRÉFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
☎ 03.25.27.50.86 / fax 03.25.27.39.58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

www.aube.gouv.fr @PrefetAube @Prefet_10



Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand,
10200 Bar-sur-Aube

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire

Bonjour,

je n'ai pas de préférence entre les deux candidats volontaires

Cordialement

Gerald GRIS
9 Grande Rue
10200 FRESNAY
Tél : 06 78 89 81 77

Le 19/04/2021 à 10:01, ajean-pierre a écrit :

Bonjour,
J'ai informé M Briand que je souhaitais et que je soutenais sa candidature à ce poste . L'association qu'il représente étant plus conforme aux valeurs de l'association des Amis du Parc.
André Jean-Pierre
Association des Amis du Parc

De : PASQUEREAU Simon PREF10 [mailto:simon.pasquereau@aube.gouv.fr]

Envoyé : lundi 19 avril 2021 08:48

À : ajean-pierre@wanadoo.fr; christian briand; Gerald GRIS

Cc : daniel.bergerat@sfr.fr; CLAUDON Justine PREF10

Objet : Re: Re: concernant la désignation d'un bureau au sein des 2 CSS DAHER et CIRES ANDRA - collège associations environnementalistes

Messieurs Bonjour,

[INTERNET] RE: concernant la désignation d'un bureau au sein ...

Sujet : [INTERNET] RE: concernant la désignation d'un bureau au sein de la CSS du CRES de l'ANDRA

De : TORRES Patrice <Patrice.Torres@andra.fr>

Date : Fri, 16 Apr 2021 13:47:40 +0000

Pour : PASQUEREAU Simon <simon.pasquereau@aubes.gouv.fr>; "SCHACHERER Laurent" <Laurent.schacherer@andra.fr>; CAMBAS Nadine <Nadine.Cambas@andra.fr>; MOUGEOT Michaella <Michaella.MOUGEOT@andra.fr>

Copie à : ABALHASSANE Mohamed <PREF10@mohamed.abalhassane@aubes.gouv.fr>; "CLAUDON Justine <justine.claudon@aubes.gouv.fr>

Bonjour

Pour l'Andra, je serai membre du bureau et Laurent SCHACHERER sera mon suppléant

Cordialement

Patrice Torres

Andra

De : PASQUEREAU Simon <simon.pasquereau@aubes.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 16 avril 2021 09:11

A : TORRES Patrice <Patrice.Torres@andra.fr>; SCHACHERER Laurent <Laurent.schacherer@andra.fr>; CAMBAS Nadine <Nadine.Cambas@andra.fr>; MOUGEOT Michaella <Michaella.MOUGEOT@andra.fr>

Cc : ABALHASSANE Mohamed <PREF10@mohamed.abalhassane@aubes.gouv.fr>; CLAUDON Justine <justine.claudon@aubes.gouv.fr>

Objet : concernant la désignation d'un bureau au sein de la CSS du CRES de l'ANDRA

Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Conformément à l'article R 125-8-4 du code de l'environnement et à l'article 1.2.3 de la circulaire du 15 novembre 2012 relative à la mise en application du décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site, la commission de suivi de site comporte un bureau composé du président et d'un représentant par collège membre. Ce représentant est désigné par les membres de chacun des collèges.

A ce titre, je remercie les membres de chaque collège de se concerter, de désigner celui qui siègera au bureau de la commission et de me communiquer son identité par retour de mail.

Un arrêté préfectoral actera la composition du bureau. Ce dernier sera chargé de valider l'ordre du jour de la prochaine commission de suivi de site.

En restant à votre disposition,

Cordialement, "

Simon PA SQUEREAU
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
☎ 03.25.27.50.86 / fax 03.25.27.39.58
simon.pasquereau@aubes.gouv.fr



PRÉFET
DE LAUBE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
39, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

Sujet: [INTERNET] RE: désignation de représentant du collège salariés au bureau de la CSS
De : CAMBAS Nadine <Nadine.Cambas@andra.fr>
Date : Tue, 22 Jun 2021 14:54:25 +0000
Pour : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>, MOUGEOT
Michaela <Michaela.MOUGEOT@andra.fr>
Copie à : ROBIN Aline <Aline.ROBIN@andra.fr>

Bonjour Monsieur,

Après concertation avec ma collègue,
pour l'Andra collège salariés,
je serai membre du bureau et Michaela MOUGEOT sera ma suppléante
Cordialement.

Nadine CAMBAS
Andra

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>
Envoyé : mardi 22 juin 2021 16:50
À : CAMBAS Nadine <Nadine.Cambas@andra.fr>; MOUGEOT Michaela <Michaela.MOUGEOT@andra.fr>
Cc : ROBIN Aline <Aline.ROBIN@andra.fr>
Objet : désignation de représentant du collège salariés au bureau de la CSS

Mesdames, Bonjour,

Conformément à l'article R 125-8-4 du code de l'environnement et à l'article 1.2.3 de la circulaire du 15 novembre 2012 relative à la mise en application du décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site, la commission de suivi de site comporte un bureau composé du président et d'un représentant par collège membre. Ce représentant est désigné par les membres de chacun des collèges.

Par erreur, je n'avais contacté que le collège exploitant mais le collège salarié que vous représentez est un collège à part entière.

Aussi, je vous remercie de vous concerter entre vous et de désigner celui qui siègera au bureau de la commission et de me communiquer son identité par retour de mail. (j'aimerais autant que possible que vous me communiquiez l'accord commun des 2 sur celui de vous qui sera désigné au final).

Je me permets d'insister sur la relative urgence d'avoir le retour de votre décision commune ; idéalement pour le début de la semaine prochaine.

Un arrêté préfectoral actera la composition du bureau. Ce dernier sera chargé de valider l'ordre du jour de la prochaine commission de suivi de site.

En restant à votre disposition,

Cordialement,

Sujet: Re: [INTERNET] Re: concernant le bureau de la CSS du CIREs

De : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : Tue, 29 Jun 2021 16:21:34 +0200

Pour : Mairie de Morvilliers <mairie.morvilliers@wanadoo.fr>, "CHAISE (LA)" <commune-de-la-chaise@orange.fr>, "EPOTHEMONT (Adresse de messagerie)" <mairie.epothemont@wanadoo.fr>, "VILLE AUX BOIS (LA)" <ville-aux-bois@wanadoo.fr>, Philippe DALLEMAGNE <"secretariat"@ccvendevresoulaines.fr>, CLAUDON Justine PREF10 <justine.claudon@aube.gouv.fr>

Bonjour Madame DESHAMS,

J'en prends bonne note et enregistre sa candidature au bureau de la CCS du CIREs ANDRA au titre du collège des élus des collectivités territoriales,

Merci pour l'information,

Bonne soirée

PASQUEREAU Simon
Section Relations avec les usagers
SOUS-PREFECTURE DE BAR-SUR-AUBE
Tél 0325275086/fax 03 25 27 39 58
simon.pasquereau@aube.gouv.fr

 www.aube.gouv.fr  @Prefetaube  @Prefet_10



Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture de Bar-sur-Aube
18, rue Armand
10200 Bar-sur-Aube

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] Re: concernant le bureau de la CSS du CIREs

De : Mairie de Morvilliers <mairie.morvilliers@wanadoo.fr>

Pour : PASQUEREAU Simon PREF10 <simon.pasquereau@aube.gouv.fr>

Date : 25/06/2021 19:09

Bonjour,

Monsieur le Maire est d'accord pour représenter le collège des collectivités au sein du bureau de la CSS du CIREs.

Désolée pour cette réponse si tardive.

Bien cordialement.

La secrétaire,
N. DESHAMS